

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



4 Janvier 2023

N°18

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Bonne année 2023,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 51,
- Sportivité Semaine 51,
- Litige,
- Arbitrage,
- Classements championnats,
- Infos Coupe Delaune,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 2 à 4.



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 3 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

BONNE ANNEE 2023

En ce début d'année, la Commission tient à vous présenter ses vœux de bonheur et de santé pour 2023, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

En ce qui nous concerne, nous espérons que cette petite trêve a permis à tout le monde de se ressourcer et souhaitons que nos épreuves reprennent dans un bon esprit et que chacun d'entre vous éprouve un maximum de plaisir à pratiquer au sein de la F.S.G.T., où notre sport doit rester attractif et motivant.

Bonne reprise à tous et rendez-vous sur les terrains.

La commission remercie pour ses vœux les équipes de : FC BALEC, USEMA COLOMIERS, AS DRT, FORZA VIOLA FC, AGATE FC, LES SHADOCKS DE SEILH, AS MATRA, AJ SAINT EXUPERY, SOPRA STERIA FOOT et ATHLETICO TOLOSA.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

❻ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos** joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

📣 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑥ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)
---------------	---



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (3)	07/11 (3)	03/01 (3)	03/01 (3)	12/12
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	02/01
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)	02/01 (4)	03/01 (4)	21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)	02/01 (1)	03/01 (1)	05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)	02/01 (1)	03/01 (1)	19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)	02/01 (2)	03/01 (2)	09/01
INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/01 (1)				20/02
MECAPROTEC FC	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	12/12 (2)	12/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	30/01
	09/01 (2)				20/02

ATHLETICO TOLOSA	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club Licences validées par Commission et récupérées par club Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs Date limite pour Traitement complet du dossier Date de disqualification du (des) joueur(s)
16/09 (21)	
16/09 (21)	
31/10	
31/10	



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vítor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	RIBEIRO LOPES Tiago Alexandre	675515	A compter du 19/12/2022
	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
MECAPROTEC FC	MOKPELI BIONLI Mokoyamkom	898192	A compter du 02/01/2023
NIMBA O.T	BALDE Boubacar	810002	A compter du 07/11/2022
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	A compter du 07/11/2022
	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE DES CHAMPIONS

PASPORT	7	-	0	BOCAAZDA
---------	----------	----------	----------	----------

RATTRAPAGE

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique – Tour 6 (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	0	SAINTE ALBAN	F
-------------------	---	---	---	--------------	----------

Coupe Occitane : Poule A – Tour 5 (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC	2	-	1	ASC CNES	
-------------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 51

UN avertissement pour **1** rencontre arbitrée.

LITIGE

Rencontre SB SPORT FC / INTERNAT FC du 12/12/2022 - Promotion - Journée 4 aller :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre de la rencontre, de ceux des deux capitaines, lecture de ceux-ci, et en l'absence de celui du joueur concerné, l'équipe de SB SPORT FC, étant responsable de l'arrêt de la rencontre, la commission décide:

- Match perdu par pénalité à SB SPORT FC, qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **INTERNAT FC** marque **4 (quatre)** points, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprennent le mardi 17 Janvier.

Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

CLASSEMENTS CHAMPIONNATS

EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	16	4	4	0	0	0	0	0	17	5	+12
2 ^{ème}	MECAPROTEC FC	15	5	3	1	1	0	0	0	13	8	+5
3 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	15	6	3	0	3	0	0	0	11	16	-5
4 ^{ème}	ASC CNES	14	5	3	1	0	0	1	0	7	7	0
5 ^{ème}	FC POTO	12	5	2	1	2	0	0	0	9	7	+2
6 ^{ème}	USEMA COLOMIERS	12	6	2	0	4	0	0	0	16	18	-2
7 ^{ème}	PASPORT	10	3	2	1	0	0	0	0	9	0	+9
8 ^{ème}	ASEAT	6	5	0	1	4	0	0	0	3	15	-12
9 ^{ème}	AJ SAINT EXUPERY	5	5	0	1	3	0	1	0	7	16	-9

PROMOTION EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AGATE FC	19	6	4	1	1	0	0	0	18	10	+8
2 ^{ème}	SHADOCKS DE SEILH	18	5	4	1	0	0	0	0	17	5	+12
3 ^{ème}	DYNAMO FC	14	5	3	0	2	0	0	0	15	9	+6
4 ^{ème}	TOULOUSE SA	12	4	2	2	0	0	0	0	17	9	+8
5 ^{ème}	ALTRAN FOOT	11	5	1	3	1	0	0	0	13	11	+2
6 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	11	5	2	0	3	0	0	0	8	15	-7
7 ^{ème}	FORZA VIOLA FC	10	5	1	2	2	0	0	0	12	12	0
8 ^{ème}	US AERO FOOT	8	5	1	0	4	0	0	0	9	14	-5
9 ^{ème}	OLYMPIQUE TOULOUSE	6	6	0	1	4	0	1	0	2	26	-24

ATHLETICO TOLOSA A / ALTRAN FOOT : 0-5

HONNEUR

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AS MATRA	19	6	4	1	1	0	0	0	18	8	+10
2 ^{ème}	SAINT ALBAN	15	5	3	1	1	0	0	0	19	9	+10
3 ^{ème}	TOLOSA DUCKS	13	4	3	0	1	0	0	0	11	2	+9
4 ^{ème}	IO TEAM	13	5	2	2	1	0	0	0	8	6	+2
5 ^{ème}	NIMBA OL. TOULOUSE	10	4	2	1	0	1	0	0	9	7	+2
6 ^{ème}	GRINTA US	10	5	2	0	2	1	0	0	8	9	-1
7 ^{ème}	MISTRAL P.L.	10	6	1	1	4	0	0	0	2	15	-13
8 ^{ème}	ASFP LUSITANOS	8	4	2	0	1	1	0	0	10	7	+3
9 ^{ème}	FC BALEC	5	5	0	0	5	0	0	0	0	22	-22

PROMOTION

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SB SPORT FC	20	5	5	0	0	0	0	0	26	7	+19
2 ^{ème}	AS DRT	20	5	5	0	0	0	0	0	15	3	+12
3 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	15	6	3	0	3	0	0	0	21	25	-4
4 ^{ème}	INTERNAT FC	13	4	3	0	1	0	0	0	16	4	+12
5 ^{ème}	VIEILLES CANAILLES	12	5	2	1	2	0	0	0	6	8	-2
6 ^{ème}	RCLSP	11	5	2	0	3	0	0	0	21	15	+6
7 ^{ème}	AS EVOTEC	9	6	1	0	5	0	0	0	8	29	-21
8 ^{ème}	NEW TEAM	5	4	0	1	3	0	0	0	2	8	-6
9 ^{ème}	ASCA	4	4	0	0	4	0	0	0	3	19	-16

INFOS COUPE A.DELAUNE

Nous rappelons aux clubs qualifiés pour 1/32^{ème} de Finale de la phase nationale (cadrage sud), que leurs joueurs doivent être qualifiés au plus tard le 30/11/2022 et qu'ils doivent présenter en plus de leur licence validée, une pièce d'identité originale ou photocopie bien lisible, avant le match (version numérique sur téléphone portable ou tablette refusée).

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)
SAINT-ALBAN

AJ SAINT-EXUPERY
QNFC (13)

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO
AJ SAINT EXUPERY

ASEAT
FC CANTOU'LOUSAIN

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

DYNAMO FC

SHADOCKS DE SEILH

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)	AJ SAINT-EXUPERY	Marseille	Sa 07/01	17h30
SAINT-ALBAN	QNFC (13)	Saint-Alban	Sa 07/01	15h00
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 06/01	20h00

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Remis		
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Remis		
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St	Je 12/01	19h45
PASPORT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 09/01	20h00
<u>Exempt</u> : USEMA COLOMIERS				

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 12/01	20h15
DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Remis		
ALTRAN FOOT	O. TOULOUSE	Blagn. Baradels Sy.	Je 12/01	21h00
TOULOUSE SA	US AERO FOOT	Barran Hb.	Ve 13/01	19h45
<u>Exempt</u> : AGATE FC				

Division : Honneur - Journée 7 aller

MISTRAL PL	FC BALEC	La Ramée St	Lu 09/01	19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu 09/01	20h30
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 09/01	20h30
TOLOSA DUCKS	GRINTA US	Lardenne Synthé	Me 11/01	19h45
<u>Exempt</u> : AS MATRA				

ATTENTION : AS MATRA joue un match de rattrapage

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 11/01	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu 09/01	19h45
AS DRT	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 12/01	19h45
NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 09/01	20h00
<u>Exempt</u> : SB SPORT FC				

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIAN : Tour 1 (remis du 06/01/23)

FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Lardenne Synthé	Ve 13/01	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 13/01	19h45

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me	18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu	16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu	16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je	19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve	20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je	19/01	19h45
GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu	16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je	19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	16/01	20h30

Exempt : SAINT ALBAN

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me	18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu	16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me	18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu	16/01	20h00

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me	25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu	23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve	27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	25/01	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me	25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu	23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je	26/01	20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu	23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je	26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu	23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu	23/01	20h30

Exempt : MISTRAL PL

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je	26/01	19h45
SB SPORT FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu	23/01	19h45
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu	23/01	20h00

Exempt : AS EVOTEC

PHOTO EQUIPES - FINALE 1^{ER} TROPHÉE DES CHAMPIONS



PASPORT - BOCAAZDA (21/12/2022)